

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18882 - 73ÈME ANNÉE

La majorité sortante se déchire publiquement pour des postes

Conseil départemental : les problèmes de la population oubliés



L'élection hier du président du Conseil départemental a montré le triste spectacle d'une majorité qui se déchire alors que le rassemblement de toutes les volontés est la seule issue aux problèmes de la population. L'évolution institutionnelle vers une Collectivité territoriale unique permettra de mettre fin à ces combats d'arrière-garde.

À La Réunion, le Conseil départemental est la collectivité responsable de l'action sociale. Cela touche de nombreux aspects de la vie quotidienne des Réunionnais. Dans notre île, près de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté. En conséquence, le besoin de services publics est plus important qu'ailleurs. Dans ces conditions, le Conseil départemen-

tal est particulièrement sollicité. De plus, cette collectivité a également le rôle d'assurer le versement du RSA. Elle le fait dans un environnement financier difficile. Depuis qu'elle a cette compétence, l'État ne l'a jamais totalement compensée ce qui a entraîné une dette supérieure à un milliard d'euros. À cela s'ajoutent les baisses de dotations qui s'enchaînent depuis plusieurs années. Elles ont amené le Départe-

ment à recentrer son activité sur ses compétences exclusives. Mais cela ne suffit pas à faire face à une situation tendue.

En 2017 se sont tenues deux élections : la présidentielle et les législatives. Dans le système politique, ce sont les deux plus importants scrutins. Or, une étude de l'INSEE publiée récemment indique que seulement 25 % des électeurs ont participé systématiquement à tous

les scrutins de ces élections. C'est un message de défiance vis-à-vis de la classe politique. En effet, elle n'arrive pas à résoudre les problèmes de la population : chômage, manque de logement, vie chère notamment.

Crise de confiance

Hier, le Conseil départemental se choisissait un nouveau président. Nassimah Dindar a en effet été élue sénatrice en septembre dernier et ne peut plus diriger une collectivité en raison de la loi interdisant le cumul des mandats. Les élections départementales de 2015 avaient donné une large majorité à la droite, avec 32 conseillers sur 50. Cette majorité était unie dans un groupe qui assumait la direction du Département. Mais hier, ce groupe a éclaté en deux factions qui se sont affrontées pour la conquête du pouvoir. Ce triste spectacle était retransmis à la télévision. Voilà qui ne restaurera pas la confiance de la population envers la classe politique.

La séance avait pourtant commencé par un discours rappelant les enjeux. En tant que doyen d'âge, Andre Thien-Ah-Koon avait rappelé les défis qui attendaient La Réunion. Il avait notamment cité la croissance démographique, avec la certitude d'atteindre le million d'habitants dans 20 ans. Il avait également évoqué l'impact de la mondialisation ultra-libérale sur La Réunion. Elle se traduit par l'accord de partenariat économique en préparation entre les voisins de La Réunion et l'Union européenne. Cet APE mettra la production réunionnaise face à des concurrents qui ont des salaires 30 fois moins élevés. C'est une compétition inégale dans laquelle les Réunionnais ont tout à perdre. L' élu du Tampon a aussi parlé du chômage de masse qui touche la population.

Au terme de ce discours, l'élection du président était ouverte. Deux candidats étaient en présence, tous deux issus de la majorité. La candidature de Cyrille Melchior était annoncée par Nassimah Dindar, présidente sortante ; celle de Jean-Claude Lacouture par Sabrina Ramin. Cette candidature était soutenue par Didier Robert, président de la Région.

Majorité déchirée

Le scrutin a été très serré. Il a consacré Cyrille Melchior à deux

voix près, 26 contre 24. Dans son discours d'investiture, le nouveau président a expliqué vouloir poursuivre le programme de mandature mis en place en 2015. Cela signifie qu'il continuera la politique menée depuis deux ans par une majorité qui s'est déchirée hier dans deux fractions. « Le temps de l'élection est passé, je souhaite que nous continuions à travailler ensemble comme nous l'avons fait jusqu'à présent », a-t-il dit. « Je travaillerai sans exclusive avec toutes les collectivités réunionnaises », poursuit-il, soulignant son attachement à la défense des intérêts « du peuple réunionnais ».

Intervenant peu après, Jean-Claude Lacouture a souligné que les choses ont changé. Il a en effet remercié uniquement les 23 conseillers départementaux qui ont voté pour lui, et a affirmé en substance qu'il tiendra son rôle d'opposant. Cela s'est traduit par le dépôt de deux listes de l'ancienne majorité à l'élection de la Commission permanente, et pour les vice-présidences. Cela s'est aussi vu dans l'attitude d'anciens membres de la majorité qui sont intervenus à plusieurs reprises pour contester la procédure de vote de la Commission permanente. Au final, la totalité des postes de vice-présidents à pourvoir hier ont été attribués à la fraction victorieuse du scrutin d'hier.

hier ne sert pas les intérêts des Réunionnais. Le gouvernement a en effet lancé les Assises des Outre-mer. Les propositions qui viendront de La Réunion auront d'autant plus de poids que si elles seront portées par un large rassemblement. Compte-tenu des événements d'hier, cela ne sera pas possible sur le plan institutionnel du fait des divergences affichées. En effet, pour la Région, c'est la tendance conduite par Jean-Claude Lacouture qui aurait dû diriger le Département. Hier soir, le président de Région a confirmé que la fracture est nette, évoquant une « majorité d'opposition à la Région au Conseil départemental ». Dans ces conditions, il est bien difficile de penser que les deux collectivités travaillent à un document commun.

Cela ouvre la perspective d'une période d'affrontement institutionnel entre les deux plus importantes collectivités de notre île. Cela ne servira pas les intérêts de la population et démontre une nouvelle fois l'urgence d'une réforme institutionnelle.

La création d'une Collectivité territoriale unique à l'image de ce qui existera le 1er janvier en Corse mettra fin à ces combats d'arrière-garde où deux collectivités compétentes sur un même territoire font part de leurs divergences uniquement pour des questions de personne.

M.M.

Comment parler d'une seule voix ?

Ce spectacle de division qui a éclaté

Communiqué du PCR

Voici le communiqué diffusé hier aux médias par le Parti communiste réunionnais.

Après l'élection du Président de l'assemblée départementale, les commentaires font état d'une nouvelle page politique. Laquelle ? En réalité, nous avons assisté au déchirement d'une majorité, et en même temps à l'affirmation de la continuité dans la politique du Département. Cependant, nous n'avons pas observé de nouvelles perspectives en faveur de la population qui est quotidiennement confrontée au chômage, à l'illettrisme, à la pénurie de logement, à la cherté de la vie, etc.

On ne voit pas surgir une espérance, un espoir nouveau, au moment où le Président de la République appelle à contribuer aux Assises des Outre-mer, et à évoquer tous les problèmes sans tabou.

Plus que jamais, les Réunionnais doivent se mettre d'accord sur un projet global et cohérent de développement durable et solidaire, puis, de le porter à Paris et à Bruxelles.

Pour sa part, le PCR a déjà remis sa contribution à la Ministre des Outre-mer lors de son voyage à La Réunion.

Fait au Port, ce lundi 18 décembre 2017
Le Bureau de presse

Edito

La fin de la plate-forme de la droite

L'élection du président du Conseil départemental mettait hier en présence deux candidats issus de la majorité sortante. L'opposition n'a pas réussi à s'entendre pour présenter un autre candidat. Force est de constater que les candidatures de Cyrille Melchior et de Jean-Claude Lacouture n'ont laissé personne indifférent. 50 conseillers départementaux ont voté, et aucun bulletin nul ou blanc n'était à dénombrer à l'heure du scrutin. Tous les conseillers ont donc pris position pour Cyrille Melchior ou Jean-Claude Lacouture. Alors que 48 bulletins sur 50 étaient dépouillés, les deux candidats étaient encore à égalité, 24 partout. Au final, ce sont donc deux bulletins qui ont fait basculer l'élection, pour arriver à un résultat de 26 voix pour Cyrille Melchior, contre 24 voix pour Jean-Claude Lacouture.

Le vote étant à bulletin secret, il ne permet pas de savoir dans l'immédiat qui a soutenu qui. Les votes suivants sont celui de la Commission permanente et des vice-présidents. Cette fois, les bulletins comportent des listes avec des noms. Ils font donc apparaître qui dans la majorité qui se déchire a voté pour le candidat soutenu par le président de Région, ou pour celui présenté par la présidente sortante du Conseil départemental. Au terme de ces votes, la Commission permanente et 13 postes de vice-présidents ont été pourvus. Juste derrière Cyrille Melchior, Jean-Marie Virapoullé sera le numéro deux. Il a en effet été élu premier vice-président du Département.

Ceci clarifie considérablement les choses. À la Région, Jean-Paul Virapoullé est le troisième vice-président de Didier Robert. Du fait de l'élec-

tion comme sénateurs de Jean-Louis Lagourgue et de Nassimah Dindar, premier et deuxième vice-présidents de la Région, ils doivent renoncer à ce mandat régional car ils ne peuvent cumuler un mandat de parlementaire et celui d'un exécutif local. De fait, Jean-Paul Virapoullé est donc devenu le numéro deux à la Région Réunion. Sa proximité politique avec Jean-Marie Virapoullé est bien connue. Il était donc attendu que ce dernier vote pour la candidature de Jean-Claude Lacouture, sachant que ce dernier était soutenu par le président de Région, collectivité dont Jean-Paul Virapoullé est le numéro deux derrière Didier Robert.

Mais cela n'a pas été le cas et le coup était prévu de longue date. En effet, l'élection de Jean-Marie Virapoullé comme premier vice-président du Département montre d'où vient le basculement en faveur de Cyrille Melchior à deux voix près. Elle signifie que Jean-Paul Virapoullé a décidé de torpiller la plate-forme de la droite qui avait remporté toutes les élections depuis les départementales de 2015, et qui avait voici deux mois gagné trois postes de sénateurs de La Réunion sur quatre.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Etude sur la pêche australe en 2014

Pêche australe : « à la pointe des exportations réunionnaises »

Les TAAF et l'INSEE ont présenté hier le résultat d'une étude sur l'impact économique à La Réunion de la pêche pratiquée dans le Sud de l'océan Indien ainsi que dans l'océan Austral. Les bateaux déchargeant à La Réunion battent pavillon français et ont donc accès aux zones économiques exclusives des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF).

La pêche réunionnaise est largement tournée vers les zones maritimes lointaines que sont les îles Australes françaises, éloignées de 3 000 km de La Réunion. Celles-ci sont pêchées exclusivement par des entreprises françaises.

La pêche australe : 11 % de la valeur ajoutée de la pêche en mer française

Soumise à des quotas et strictement contrôlée par l'administration des Terres australes et antarctiques françaises, gestionnaire de cette pêcherie, la pêche à la légine et à la langouste dans les mers australes a généré 56 millions d'euros de valeur ajoutée en 2014, soit environ 1 % de la valeur ajoutée des entreprises réunionnaises. Toutefois, la pêche australe pèse pour 98 % de la pêche en mer réunionnaise et pour 11 % de la pêche en mer française. La légine est un poisson avec une forte valeur commerciale, si bien que la pêche australe dégage un taux de valeur ajoutée nettement supérieur à la pêche en mer française à hauteur de 70 % contre 45 %.

Une pêche plus outillée et plus capitalistique dans les mers australes

Les conditions extrêmes de cette pêche obligent les armateurs à déployer un outillage important. Ils immobilisent en moyenne 260.000 euros de capital par salarié en 2014, montant supérieur aux 220.000 euros consacrés par les armateurs de pêche français dans leur ensemble. En contrepartie de cette forte intensité capitalistique, les entreprises doivent dégager une marge d'exploitation suffisante pour être en mesure de financer cet outillage. La pêche australe dégage ainsi un taux de marge plus grand que la pêche en mer française dans son ensemble (60 % contre 30 %).

Léguines et langoustes, produits phares des exportations réunionnaises

Les produits pêchés sont débarqués à La Réunion puis quasi-totalement exportés, principalement vers l'Asie

et les États-Unis. La légine est donc un des produits phares des exportations réunionnaises : 80 millions d'euros de légines et langoustes partent de La Réunion. La pêche australe représente le deuxième secteur exportateur à La Réunion, talonnant de près la production de sucre.

La pêche australe génère 580 emplois à La Réunion

La pêche australe a créé au total 580 emplois directs, indirects ou induits à La Réunion en 2014 (effectifs déclarés au 31 décembre 2014). La majorité est constituée d'emplois directs : 380 emplois. Six armateurs (Armas Pêche, Armements Réunionnais, Cap Bourbon, Compagnie Maritime des Terres Australes, Pêche Avenir et Sapmer) mobilisent 240 salariés pour leur activité de pêche australe, auxquels s'ajoutent 140 emplois administratifs et de soutien nécessaires à l'activité de pêche australe. Les commandes des armateurs et les salariés de la collectivité des TAAF occupés à temps partiel par la pêche australe représentent 80 emplois indirects à La Réunion. Les armateurs achètent en effet du carburant, des pièces de rechange pour les navires ou encore des vivres et font appel à un certain nombre de prestataires de services (agences de voyage, télécommunications, etc.). La consommation des ménages des salariés directs et indirects génère en sus 120 emplois induits à La Réunion.

Une majorité de salariés résident à La Réunion

Deux tiers des salariés des armateurs sont des marins. Parmi eux, 60 % sont résidents à La Réunion ; parmi ceux qui ne résident pas à La Réunion, une partie habite en Bretagne (c'est le cas du plus grand nombre des cadres embarqués). Les conditions de travail difficiles et les compétences rares que nécessite cette activité impliquent un salaire nettement supérieur aux autres salariés réunionnais : la moitié de ces salariés de nationalité française perçoivent un revenu net supérieur à 3 690 euros chaque mois tandis que le revenu médian se situe à 1 370 euros par mois pour l'ensemble des salariés réunionnais.

Lutte contre le changement climatique

Les dirigeants des Caraïbes veulent créer la première « zone intelligente climat » au monde

Lancement lors du One Planet Summit à Paris d'un partenariat public-privé doté de 2,8 milliards de dollars pour faire des Caraïbes la première « Climate Smart Zone » dans le cadre d'un plan d'investissement de 8 milliards de dollars. Pendant ce temps à La Réunion, 2 milliards d'euros au bas mot doivent être investis dans une route en mer...

La création de la « Caribbean climate smart coalition » est l'expression d'une nouvelle vision partagée entre les leaders de la région pour faire des Caraïbes la première « Climate Smart Zone ». La vulnérabilité de la région aux événements climatiques extrêmes impose en effet de nouvelles approches en rupture avec les pratiques actuelles. Pour mettre en œuvre cette démarche sur les 5 prochaines années, 11 pays de la Caricom (la Communauté caribéenne) ont décidé de former un partenariat avec les organisations régionales et internationales, des entreprises et des fondations.

Autonomie énergétique

Cela aiderait les îles des Caraïbes à éliminer leur dépendance coûteuse aux combustibles fossiles afin qu'elles puissent répondre à près de 100 % de leurs besoins énergétiques à partir de sources renouvelables et à intégrer la résilience dans les communautés et les moyens de subsistance.

Les dirigeants des Caraïbes ont réuni une coalition d'organisations mondiales telles que la Banque inter-américaine de développement, la Banque mondiale et la Banque de développement des Caraïbes, ainsi que des entreprises et des sympathisants des Caraïbes et de la communauté internationale. La Coalition vise à soutenir les îles qui ont été touchées par les récents ouragans Irma et Maria, et à construire des infrastructures et des communautés plus résilientes dans toute la région à mesure que la probabilité de futurs phénomènes météorologiques extrêmes augmente. Les membres de la Coalition aideront à établir des partenariats. Ils apporteront également leurs capacités collectives ensemble pour dépasser les barrières technologiques et financières dans le domaine de l'adaptation au changement climatique.

Les priorités

Plus précisément, le travail de la Coalition se concentrera sur plusieurs priorités critiques initiales : Élargir le plus rapidement possible l'accès aux énergies renouvelables pour aider les pays des Caraïbes à diminuer le coût élevé des combustibles fossiles importés et la grande vulnérabilité des systèmes de distribution centralisés.

Construire une infrastructure sobre en carbone et résiliente, pour mieux résister aux futurs phénomènes météorologiques extrêmes.

Créer des modèles de financement innovants tels qu'une initiative d'échange de dettes pour la résilience en échange de progrès démontrés dans les réformes politiques et les investissements pour renforcer la résilience et promouvoir des voies de croissance intelligentes face au climat.

Construire des plates-formes pour faciliter les grands investissements publics et privés nécessaires.

Renforcer la capacité des pays des Caraïbes et des principales institutions régionales à planifier une résilience à long terme et des stratégies de croissance intelligentes face au climat.

Reconstruire Saint-Martin

De nouveaux instruments et véhicules financiers seront déployés pour soutenir cette ambition : plus de 3 milliards de dollars sont d'ores et déjà mobilisés. Le processus de reconstruction qui se poursuit de manière exemplaire dans les Antilles (Saint - Martin) sera coordonné avec cette initiative. Par ailleurs, dans la région Pacifique, l'AFD lance une nouvelle initiative climat biodiversité en faveur de l'adaptation au changement climatique.

Le 12 décembre 2017, Emmanuel Macron, président de la République française, Jim Yong Kim, président du Groupe Banque mondiale et Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU, ont réuni à Paris les leaders internationaux et des citoyens engagés venus du monde entier. Il s'agissait de trouver de nouveaux moyens de financer l'adaptation de nos modes de vies aux transformations inéluctables qu'impose le changement climatique, d'accélérer encore la réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'ancrer les problèmes climatiques au cœur de la finance.

Notre histoire

La cour Volyat à Saint-Benoit

Ce dimanche 19 heures, sur Antenne Réunion, l'artiste maloyèr Willy Phyléas, fils de granmoun Lélé racontait que du temps où le maloya était muselé et interdit d'espace public, le groupe Lélé s'exprimait à la cour Volyat à Saint-Benoit et à la fête de Témoignages. Merci à cet artiste de l'avoir souligné.



Le groupe Lélé.

A propos de cette cour évoquée par l'artiste, Willy Phyléas me donne là l'occasion de rappeler que Louis Volyat, employé de l'Équipement était une figure emblématique du PCR à Saint-Benoit. Sa maison située au No 3, Rue Saint-Philippe, aujourd'hui Rue Lucien Ducheman – l'emplacement de l'actuel cabinet dentaire – servait à la fois de siège de la CGTR, dont le responsable était Gilbert Ramin, et de permanence du PCR. Je me souviens des années 70, c'est dans cette cour que se déroulaient

la plupart des meetings du PCR au son du maloya de la troupe Lélé, mais aussi les célébrations du 20 décembre. Elle y a vu passer tous les dirigeants du PCR aux côtés des militants tels Daniel Honoré, Gilbert Ramin, Michel Réal, ou encore Marco Soucramanien, Pierre Fontaine, pour ne citer qu'eux.

Par ailleurs, il faut savoir que c'est en avril 1979, à l'occasion du déplacement à la Réunion de Georges Marchais que le premier disque de Lélé a vu le jour, avec l'aide du PCR ; un enregistrement ayant pour titre

« l'Autonomie » réalisé à la demande pressante de la réalisatrice Jacqueline Meppiel qui avait accompagné le secrétaire général du PCF et produit le film « Maloya pour la liberté ». Il est loin ce temps-là, mais il n'est pas interdit de s'en souvenir.

Il est loin le temps où la maison Volyat était à Saint-Benoit, ce qu'était à Saint-André, la case Mara.

Paul Dennemont

Un article d'Eugène Rousse

Le gala inachevé de Johnny Halliday au Port en 1972

Le 6 décembre dernier, Johnny Halliday s'est éteint dans la région parisienne, terrassé à l'âge de 74 ans par un cancer du poumon. Ce douloureux événement a été abondamment commenté à La Réunion tant par la presse écrite que parlée. Qu'il me soit permis toutefois de faire observer que la relation de la première tournée du « roi du rock » dans l'île — du 5 au 11 octobre 1972 — a donné lieu à des affirmations erronées. Erreurs heureusement corrigées par le mémorialiste saint-louisien Michel Chung-Poo-Lun, qu'il nous faut remercier.

Pour ma part, je voudrais évoquer brièvement les souvenirs que j'ai gardés du « grand gala » donné par Johnny Halliday au stade municipal du Port le samedi 7 octobre 1972 dans le cadre de sa première tournée à La Réunion.

Dès l'ouverture des portes du stade à 20 heures, une foule dense envahit les gradins spécialement aménagés ainsi que la pelouse, au milieu de laquelle se dresse un vaste podium artistiquement décoré. Dans le stade brillamment illuminé par de puissants projecteurs récemment livrés, la jeunesse ne cache pas son impatience d'accueillir son idole.

Retard inquiétant

Peu après 20 heures 30, la joie laisse place à l'inquiétude : le bruit court que Johnny n'a pas encore quitté Saint-Gilles les Bains, alors que le gala doit débiter à 21 heures. De source policière, on apprend également que le Commissariat de police du Port vient de recevoir de la Préfecture l'ordre d'assurer l'escorte de Johnny Halliday de Saint-Gilles au Port. Afin de gagner du temps, le

commissaire de police s'est chargé de cette mission et s'est rendu immédiatement à Saint-Gilles en utilisant sa voiture personnelle. Dès son arrivée dans un hôtel de la ville balnéaire, le commissaire est présenté à la star, dont l'état lui paraît préoccupant. D'où la nécessité de patienter avant de reprendre la route du retour.

Après une trentaine de minutes d'attente, Johnny Halliday, accompagné de son médecin personnel, prend place dans la voiture du fonctionnaire de police qui fonce vers le Port. À noter que la présence du médecin s'explique par le fait qu'en 1972 le couple Halliday est entré dans une zone de fortes turbulences, qui nécessitent pour Johnny une assistance médicale quasi permanente lors de ses déplacements.

Spectacle abrégé

À son arrivée au stade municipal du Port, sous les applaudissements d'une foule qui semble ne pas lui en vouloir d'avoir infligé à ses fans une aussi dure attente, « l'idole des jeunes », âgée de 29 ans, se présente

sur le podium pour un chaleureux salut au public. Débute aussitôt le tour de chants si attendu. De sa voix puissante, Johnny entonne alors une demi-douzaine de ses tubes. À sa dernière apparition sur scène, on le voit se diriger vers le micro d'un pas mal assuré. La dernière chanson terminée, il disparaît dans les coulisses et ne répondra pas aux interminables rappels de la foule. On apprendra plus tard que Johnny a dû abrégé son spectacle à la demande de son médecin et que le commissaire du Port l'a accompagné à Saint-Gilles, toujours dans sa voiture personnelle, où le rockeur a oublié une pièce d'un de ses costumes de scène, récupérée dès le lendemain au commissariat. Après le départ de Johnny, le « gala » se poursuit. Jean-Jacques Debout et Chantale Goya se relaient au micro à la grande satisfaction des spectateurs, qui tombent sous le charme du jeune couple dont le remarquable talent a dû faire oublier à certains leur rendez-vous raté avec le « roi du rock »...

Eugène Rousse

In kozman pou la rout

« Pou bien aprann, i fo fé bonpé l'échèr »

Ou i aprann bien si ou i réisi, mé, fransh vérité ou i aprann myé kan ou i fé in bonpé l'échèyaz, é kan ou i rate plizyèr foi. Boudikont, i pé dir, in raté lé zamé pèrdi. Ou i aprann vréman a fon kan ou i réisi pa promyé kou. An pliské sa in bon l'amotrèr sé in moun la fé bonpé l'échèr pars shak l'échèr si i anprofite ali, i anprofite osi son bann zélèv. Moin l'aprè kalkilé : la plipar d'moun i yèm pa bann tronpète, pars avèk zot ou i koné pa si i sava pa mète gidon la plas la sèl é vèrsi vèrsa. Mé, I paré, koméla, dann bann gran l'antropriz i fo ou i mark dsi out domann travaye tout sak ou la fé, mèm kan ou la mank out kou pou lo rézon moin la mark an o la. Alé ! Mi lèss azot réflèshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

Konbienn moun té intéressé par l'afranshisan ?

Dabor, i fo ni rode konbienn moun l'avé La Rényon l'ané 1848. D'apré zot ? Vi ké koméla i doi an avoir près nèf san mil pèrsone san tro égzazéré. Figuir azot dann tan la l'avé san vin mi pèrsone solman. Konbien té lib ? konbien té zésklav ? L'avé i paré 62 mil zésklav épi 58 mil lib.

Sa i étone pa zot sa ? Près lo mèm nonm lib ké lo nonm zésklav ! Donk l'avé moityé blan, moityé noir ! La pa konmsa i kont sa. Pars in lib té pa blan fèrblan san pour san é in zésklav té pa noir d'marmite san pour san. Pars dann tan la lo moun té bien mélanjé. Souvan dé foi lo zésklav té pli klèr ké lo mètr, é lo mètr pli bronsé ké lo zésklav. Té pa in règ zénéral, mé té i ariv a ète konmsa tazantan. Sof biensir bann noir i sort ariv par la trète : la plipar d'tan ké zot i sort l'Afrik, Madégaskar, Komor, zot lété pir ras z'ot péi.

Zot i koné si avan l'abolisyon désèrtin zésklav té i pé vni lib ? Oui, si lo mètr i done ali son libèrté pars li la fé kékshoz bien, sansa si, konm téi ariv souvan dé foi, lo zésklav té zanfan d'san lo mètr é sa lété pa rar ditou. Donk lo mètr té i vé pa son zanfan i rèz zésklav épi li téi afranshi lo mane non rokoni. L'èrla, lo mètr té i donn son zanfan in karo la tèr, dé troi tête zanimò épi mèm inn dé zésklav, avèk in kaz si li nana.

Sé in n'afer i ésplik pou kosa lo nonm moun lib la goumanté konmsa dopi la révolisyon fransèz ziska l'abolisyon... In zour moin la lir in zistoir : in savan i sort déor, i mont dann sirk Silaos avèk in portèr bien bronzé. Li kal la kaz inn pèrsone bien bronzé avèk in madam konm li épi in bann ti marmaye parèye galman. Ariv l'èr manzé lo moun i akèye i domann lo savan si lo portèr té in blan. Lo savan i di oui é lo boug i di : donk li pé manz a tab avèk nou. Sé konmsa ké lé shoz la spasé !

Antansyon, si mi amenn lé shoz an plézantri zot sar kapab kroir lo l'ésklavaz isi La Rényon té zantiy zantiy konm kari lantiy. Alé pa kroir sa pars l'ésklavaz té souvan vyolan, kék foi patèrnalis é zamé agréab pou viv pou lo zésklav sirtou kan i aplik lo kode noir kisoï sète 1698, sansa sète 1723. Mé nou va oir sa par la suite.

Nb. In l'afranshi koman té i apèl ? Téi apèl in sitoïyin é li l'avé lo droi mète linz klèr épi anmansh in shop dsi son tête.

Justin